

**LES RENDEZ-VOUS 2023**

DE LA

# DÉCHETS'TRI MOBILE



**DES OBJETS À  
RECYCLER ?  
RÉUTILISER ?  
JETER ?**

**VENEZ DÉPOSER VOS OBJETS\***

## BLANDAS

LES SAMEDIS  
DE 9H À 13H



**18 FÉVRIER / 20 MAI / 15 JUILLET  
21 OCTOBRE**

## ROGUES

LES VENDREDIS  
DE 9H À 13H



**10 MARS / 9 JUIN / 4 AOÛT  
10 NOVEMBRE**

## MONTDARDIER

LES VENDREDIS  
DE 9H À 13H



**10 MARS / 9 JUIN / 4 AOÛT  
10 NOVEMBRE**

**+ D'INFOS : [WWW.CC-PAYSVIGANAIS.FR](http://WWW.CC-PAYSVIGANAIS.FR) - 04.99.54.27.00**

## **DES RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS POUR BÉNÉFICIER DES MÊMES SERVICES (OU PRESQUE) QUE CEUX PROPOSÉS À LA DÉCHÈTERIE.**

La Communauté de Communes du Pays Viganais a mis en place depuis 2020 la «Déchets'Tri Mobile», un service de collecte des déchets pour les villages les plus éloignés de la déchèterie de Molières-Cavaillac. Ce service gratuit est réservé aux particuliers (dépôts professionnels non autorisés). La «Déchets'Tri mobile» dessert 11 communes (Alzon, Arrigas, Aumessas, Blandas, Campestre, Mandagout, Montdardier, Rogues, Roquedur, Saint-Bresson, Vissec) d'après un calendrier établi annuellement.

## **OÙ TROUVER LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS DE LA DÉCHÈTS'TRI MOBILE ?**

Sur le site de la Communauté de Communes ou auprès des mairies concernées.

## **UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE POUR LES HABITANTS DES VILLAGES ÉLOIGNÉS ET UNE SENSIBILISATION À LA VALORISATION DES DÉCHETS**

Deux agents seront présents sur place à chaque rendez-vous pour vous aider à trier vos déchets, réceptionner vos dons et répondre à vos questions.



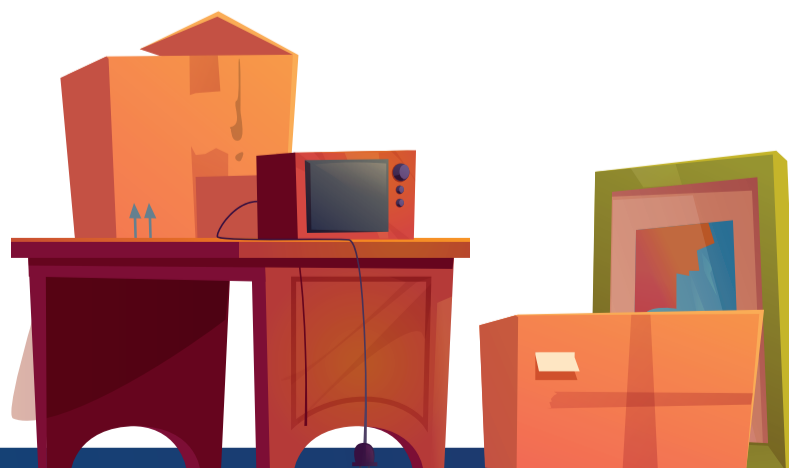
### **DÉCHETS ADMIS :**

Merci de les pré-trier, et de les mettre dans des sacs, bacs, cartons...

- Ferraille et métaux non ferreux à l'exception des véhicules
- Déchets Equipements Electroniques, Electriques (D3E)
- Déchets Eléments d'Ameublement EcoMobilier (DEA)
- Textile
- Piles
- Déchets ménagers spéciaux DDS, solvants, acides, bases, produits phytosanitaires, produits pâteux, peintures, aérosols, néons ...
- Batteries usagées
- Huiles alimentaires
- Pneus des particuliers seulement (4 maximum)
- Ampoules-Néons
- Future REP (matériels bricolage, accessoires sport, jouets...)
- Objets ré-employables, afin de les mettre à disposition dans le cadre de l'Economie Solidaire et Sociale à la Ressourcerie du Pont

### **DÉCHETS REFUSÉS :**

- Végétaux
- Gravats, si volume important
- Amiante
- Bouteilles de gaz, explosifs



**+ D'INFOS : [WWW.CC-PAYSVIGANAIS.FR](http://WWW.CC-PAYSVIGANAIS.FR) - 04.99.54.27.00**